



# ÉCLAIRAGE PUBLIC

*Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés d'ÉCLAIRAGE PUBLIC à intégrer les principes de développement durable dans les différentes sphères d'activités de l'entreprise, dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.*

## NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

Grâce à de nouvelles approches collaboratives et participatives ainsi qu'à l'usage des nouvelles technologies, **Éclairage Public** souhaite faire de l'éclairage un véritable outil pour le design intérieur, l'architecture, l'urbanisme et l'architecture de paysage pouvant pleinement participer à l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

Ce nouvel aménagement lumière met l'accent sur la façon dont l'éclairage est vécu au quotidien afin de renforcer les impacts positifs et d'en réduire les négatifs. À cette fin, chaque projet est issu d'une collaboration étroite entre professionnels, clients, chercheurs et usagers qui ont comme ambition ultime de mettre en œuvre un **éclairage écoresponsable**.

**Éclairage Public** souhaite mettre en œuvre ses principes à l'international, mettant l'humain au cœur des processus clés de l'entreprise, permettant de répondre aux besoins individuels des employés et contribuant au bien-être collectif.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

Concevoir des projets d'éclairage architectural, urbain et paysager qui renforcent les impacts positifs de la lumière et diminuent les impacts négatifs tout en travaillant en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés.

## NOTRE ENGAGEMENT

Dans un contexte de prise de conscience de notre impact sur le cycle de vie de nos activités, nous souhaitons poursuivre une démarche d'amélioration continue de nos performances sociales et environnementales tout en visant la pérennité et la rentabilité de l'entreprise.

Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en place des initiatives visant à :

- Améliorer et mesurer notre empreinte environnementale sur tout le cycle de vie de nos activités;
- Améliorer les bénéfices sociaux et environnementaux de nos activités;
- Encourager la participation de tous nos employés;
- Coopérer avec nos parties prenantes internes et externes.

Nous nous engageons aussi à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et à allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique Écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.

Enfin, nous nous engageons à nous conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

## NOS VALEURS

Nous portons les valeurs qui nous permettent de développer des relations à long terme et d'innover sans cesse dans notre secteur d'activité :

- L'éthique;
- La transparence;
- L'innovation;
- L'implication et le dialogue;
- La passion pour la lumière.

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques guideront la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

- Le développement durable comme pilier de l'entreprise;
- Comprendre, mesurer et réduire l'impact environnemental des projets;
- Catalyser et diffuser la notion d'**éclairage écoresponsable**;
- Des pratiques internes cohérentes avec la vision écoresponsable.

## CHAMPS D'APPLICATIONS ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. **Éclairage Public** encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

MEHDI LAIEB – PDG ÉCLAIRAGE PUBLIC, 29 janvier 2020

